Corrigé – Brevet 2023 – histoire-géographie-EMC – Asie

Analyser et comprendre des documents en histoire, Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques, Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique

Corrigé détaillé rédigé par Ben, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en histoire *(20 pts)*

Thème : la France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, persécution des Juifs.

Document 1

1) La photographie montre une salle de classe à la rentrée 1941. Plusieurs éléments illustrent le culte de la personnalité organisé autour du maréchal Pétain :

- l'instituteur tient à deux mains, bien en évidence au-dessus du poste de radio, un **grand portrait officiel du Maréchal** en uniforme, avec son képi et une décoration militaire : Pétain est présenté comme le vainqueur de Verdun, un chef glorieux et protecteur ;
- les élèves sont rassemblés autour d'un **poste de radio** pour écouter un discours qui leur est personnellement adressé : le chef de l'État s'adresse directement aux enfants, sans intermédiaire ;
- au mur est accrochée une **affiche de la fête des mères** sur laquelle on lit « LE MARÉCHAL » : sa figure est présente partout, jusque dans les salles de classe.

L'école devient ainsi un lieu de propagande où l'on apprend aux enfants à vénérer le Maréchal et à lui obéir.

2) La devise de l'État français est **« Travail, Famille, Patrie »** ; elle remplace la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité ». Le texte de l'affiche de la fête des mères du 25 mai 1941 illustre la valeur « **Famille** » : il glorifie la mère (« Ta maman a tout fait pour toi ») et invite l'enfant à la remercier par « la surprise la plus belle que tu pourras ». Le régime de Vichy exalte la famille, considérée comme la base de la société, et la mère au foyer qui élève de nombreux enfants. L'affiche montre aussi que c'est Pétain qui donne l'ordre : « Le Maréchal te demande de l'en remercier gentiment. » Il se présente comme un père de la nation qui guide les enfants, ce qui rejoint aussi le culte de la personnalité.

Document 2

3) Dans la bande dessinée, le jeune Joseph Weismann porte sur la poitrine une **étoile jaune** marquée « JUIF » : c'est l'obligation imposée aux Juifs de zone occupée à partir de 6 ans, par une ordonnance allemande appliquée à partir du 7 juin 1942. (On peut aussi relever l'affiche « ENTREPRISE JUIVE », marquée « AFFICHE OBLIGATOIRE », sur la vitrine d'une confiserie.)

D'après mes connaissances, cette obligation avait plusieurs objectifs : **identifier** les Juifs au premier coup d'œil, les **humilier** et les **exclure** du reste de la population, et faciliter leur surveillance puis leur **arrestation** en vue de leur déportation. Elle s'ajoute à d'autres mesures d'exclusion : recensement, interdiction de nombreux métiers, confiscation des entreprises.

4) La bande dessinée montre une réunion le 4 juillet 1942 au siège de la Gestapo, 80 avenue Foch à Paris, entre deux hauts responsables du régime de Vichy, **René Bousquet**, secrétaire général de la police, et **Louis Darquier de Pellepoix**, commissaire général aux questions juives, et deux officiers SS, Helmut Knochen et Theodor Dannecker. Les deux camps fixent ensemble la date de la rafle : « Nous avons une date. La Rafle aura lieu le 13 juillet, si cela vous convient. » (elle a finalement eu lieu les 16 et 17 juillet 1942).

Le régime de Vichy met toute son administration au service de cette arrestation. Les responsables français énumèrent les fonctionnaires qu'ils vont mobiliser : le directeur de la police générale, le chef de la police municipale, « Tulard qui est chargé des "questions juives" à la préfecture », un responsable « pour le

ravitaillement », un « commissaire à l'état-major de police », le « directeur de la police aux questions juives », et concluent : « Nous allons mobiliser les services de l'État ! ». Les notes précisent que le « fichier Tulard », qui recense les Juifs de la région parisienne, a été utilisé lors de la rafle.

D'après mes connaissances, ce sont donc des **policiers et gendarmes français** qui, à l'aide de ce fichier, ont arrêté environ 13 000 Juifs, hommes, femmes et plus de 4 000 enfants, lors de la rafle du Vel d'Hiv. Enfermés au Vélodrome d'Hiver ou au camp de Drancy, puis, pour les familles, dans les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande, ils ont ensuite été déportés vers Auschwitz, où la plupart ont été assassinés. Vichy a donc collaboré activement à la politique d'extermination des nazis.

Documents 1 et 2

5) Deux éléments pour chacune des caractéristiques du régime de Vichy :

- **Un régime autoritaire** : le 10 juillet 1940, les parlementaires votent les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, qui met fin à la IIIe République et concentre tous les pouvoirs comme chef de l'État français ; le régime organise le culte de la personnalité du Maréchal et embrigade la jeunesse par la propagande, jusque dans les écoles (portrait et discours radiodiffusé du document 1).
- **Un régime antisémite** : dès octobre 1940, Vichy adopte de sa propre initiative un statut des Juifs qui les exclut de la fonction publique, de l'enseignement et de nombreuses professions ; il crée un Commissariat général aux questions juives (dirigé en 1942 par Louis Darquier de Pellepoix, document 2) et fait recenser les Juifs (fichier Tulard) et marquer leurs commerces (« ENTREPRISE JUIVE »).
- **Un régime de collaboration** : après sa rencontre avec Hitler à Montoire le 24 octobre 1940, Pétain engage la France dans la collaboration ; la police française organise avec les SS la rafle du Vel d'Hiv en juillet 1942 (document 2). On peut aussi citer le Service du travail obligatoire (STO), créé en 1943 pour envoyer des travailleurs français en Allemagne, ou la Milice, qui traque les résistants.

> 💡 **Astuce.** La question 5 demande **deux éléments par caractéristique**, soit six au total : fais trois petits paragraphes (ou trois tirets) bien séparés, et mélange un élément tiré des documents et un élément de tes connaissances avec une date.

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques *(20 pts)*

1. Développement construit

Plan : I. Les formes de l'étalement urbain (banlieues, espaces périurbains, zones d'activités) ; II. Ses causes (désir de maison individuelle, prix du foncier, automobile et réseaux de transport) ; III. Ses conséquences (mobilités pendulaires, artificialisation des sols, réponses des acteurs).

> Aujourd'hui, la grande majorité des Français vit dans une aire urbaine, c'est-à-dire un ensemble formé d'une ville-centre, de sa banlieue et d'une couronne périurbaine dont une grande partie des actifs travaille dans le pôle urbain. Depuis les années 1970, ces aires urbaines ne cessent de s'étendre : c'est l'étalement urbain. Quelles formes prend-il, comment l'expliquer et quelles en sont les conséquences ?
>
> L'étalement urbain prend d'abord plusieurs **formes**. Autour de la ville-centre, la banlieue s'est développée avec des grands ensembles, comme à Vaulx-en-Velin près de Lyon, et des zones industrielles. Plus loin, dans des communes autrefois rurales, se multiplient les lotissements de maisons individuelles : c'est la **périurbanisation**. Le long des rocades et des autoroutes s'installent aussi de vastes zones commerciales et d'activités, comme les zones aéroportuaires ou les centres commerciaux géants.
>
> Ce phénomène a plusieurs **causes**. De nombreuses familles souhaitent vivre dans une maison avec un jardin, au calme et près de la nature. Or le prix des terrains et des logements est beaucoup plus bas en périphérie qu'au centre. Enfin, la généralisation de l'automobile et le développement des réseaux de transport (autoroutes, rocades, trains régionaux) permettent d'habiter loin de son lieu de travail.

> L'étalement urbain a cependant des **conséquences** importantes. Les habitants du périurbain effectuent chaque jour des **mobilités pendulaires** entre leur domicile et leur travail, souvent en voiture, ce qui provoque des embouteillages, de la pollution et du temps perdu. Les villes grignotent des terres agricoles et des espaces naturels : c'est l'**artificialisation des sols**. Pour limiter ces effets, les pouvoirs publics développent les transports en commun (tramways, métro, parkings relais) et cherchent à densifier les villes ; la loi Climat et résilience de 2021 fixe l'objectif de « zéro artificialisation nette » en 2050.
>
> Ainsi, l'étalement urbain transforme profondément le territoire français : il répond aux aspirations de nombreux habitants, mais pose des défis de mobilité et d'environnement que les acteurs publics s'efforcent de relever.

> ⚠ **Piège.** La consigne annonce elle-même le plan : **formes, causes et conséquences**. Si tu oublies l'une des trois parties, tu perds des points même si le reste est juste. Cite au moins un exemple précis (ici l'aire urbaine de Lyon, puisque le sujet la propose).

2. Comprendre et pratiquer un autre langage : utiliser des repères cartographiques

a- Dans la légende

1) Les espaces de l'aire urbaine (plages de couleur, du plus foncé au centre au plus clair à l'extérieur, par exemple) :

- rouge foncé : **la ville-centre** (le centre-ville) ;
- orange : **la banlieue** ;
- jaune : **l'espace périurbain** (la couronne périurbaine).

2) Les dynamiques de l'aire urbaine :

- flèche en pointillés à double sens : **les mobilités pendulaires** (déplacements quotidiens domicile-travail entre les espaces de l'aire urbaine) ;
- grosse flèche grise : **l'étalement urbain** (progression de l'urbanisation vers l'extérieur, le long des voies de communication).

b- Sur le schéma

- Colorier l'ovale central en rouge foncé (ville-centre), l'anneau intermédiaire en orange (banlieue) et l'anneau extérieur en jaune (espace périurbain), avec les mêmes couleurs que dans la légende.
- Rectangle situé dans l'ovale central (ville-centre) : **N° 2**, la rue de la République à Lyon (rue piétonne, immeubles anciens, commerces).
- Rectangle du milieu, dans la banlieue : **N° 1**, Vaulx-en-Velin, commune à 6 km de Lyon (grands ensembles, tours d'habitation).
- Rectangle de droite, dans l'espace périurbain : **N° 3**, Genas, commune à 20 km de Lyon (lotissements de maisons individuelles au contact des champs).

> 💡 **Astuce.** Pour classer une photo, regarde le bâti : immeubles anciens serrés et rue commerçante = centre ; tours et barres = banlieue ; maisons individuelles avec jardins entourées de champs = périurbain. La distance au centre indiquée sous chaque paysage confirme ton choix.

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique *(10 pts)*

Situation pratique : la Sécurité sociale au service des valeurs républicaines.

Document 1

1- La Sécurité sociale prend en charge quatre grands types de dépenses : les **retraites** (45,73 % des dépenses), l'**assurance maladie** (40,45 %), la **famille** (11,12 %, par exemple les allocations familiales) et les **accidents du travail et maladies professionnelles** (2,7 %).

2- Le financement de ces dépenses est partagé par l'ensemble des citoyens. 91 % des ressources proviennent des **cotisations et contributions** : les travailleurs versent environ 15,9 % de leur salaire brut chaque mois et les entreprises environ 29 % des salaires bruts versés. Les 9 % restants sont des **impôts et taxes affectés** : l'État reverse « une partie des impôts collectés, notamment les taxes sur le tabac et l'alcool », payés par tous les Français. Ainsi, salariés, employeurs et contribuables participent tous au financement, et chacun peut en bénéficier.

Document 2

3- Un enfant peut bénéficier, par exemple, du « suivi de la grossesse » (avant même sa naissance), de la « prise en charge des frais médicaux » versés à ses parents ou de l'« allocation de rentrée scolaire » versée à ses parents.

4- Les retraites sont financées par les cotisations des personnes qui travaillent aujourd'hui : c'est un système par répartition. Le document l'explique : « les personnes en âge de travailler sont solidaires des inactifs et des retraités ». Les actifs d'aujourd'hui paient les pensions des retraités d'aujourd'hui, et quand ils seront à leur tour à la retraite, ce sont les jeunes générations qui financeront leur pension : « J'aiderai les jeunes aussi qui m'aideront à leur tour lorsque je serai à la retraite. » C'est donc une **solidarité entre générations**, un système « qui se renouvelle de génération en génération ».

Documents 1 et 2

5- *Réponse possible, rédigée comme un message à l'ami :*

> Tu te demandes pourquoi une partie de ton futur salaire ira à la Sécurité sociale. En réalité, tu en profites déjà depuis ta naissance, et même avant : le suivi de la grossesse de ta mère, tes consultations chez le médecin ou l'allocation de rentrée scolaire versée à tes parents ont été payés par les cotisations des autres.
>
> La Sécurité sociale, créée en 1945 à la Libération, repose sur la **solidarité** entre les Français : les bien-portants paient pour les malades, les actifs pour les retraités, et l'État ajoute une partie des impôts. Chacun cotise selon ses moyens, en proportion de son salaire (environ 15,9 % du salaire brut), mais chacun reçoit selon ses besoins : un malade est soigné de la même façon, qu'il soit riche ou pauvre. C'est l'application du principe d'**égalité** : tous les citoyens ont les mêmes droits face à la maladie, aux accidents du travail ou à la vieillesse.
>
> C'est aussi une forme de **fraternité**, la troisième valeur de notre devise « Liberté, Égalité, Fraternité » : on ne laisse personne seul face aux difficultés de la vie. La Constitution de 1958 affirme d'ailleurs que la France est une République « sociale », et le préambule de la Constitution de 1946 prévoit que la Nation garantit à tous la protection de la santé et la sécurité matérielle.
>
> Enfin, c'est un échange entre les générations : aujourd'hui tu paieras la retraite de nos grands-parents, et demain les jeunes paieront la tienne. Verser une part de ton salaire n'est donc pas une perte : c'est participer à un système qui te protège toi aussi, tout au long de ta vie.

> ⚠ **Piège.** La consigne exige de parler des deux valeurs, **égalité** et **fraternité**, et d'expliquer le lien avec la solidarité. Nomme-les clairement, appuie-toi sur des chiffres des documents, et ne signe pas ton texte (aucun nom, aucune signature).

Conseils pour le jour J

Ce sujet se traite en 2 heures : compte environ 50 minutes pour l'histoire, 45 minutes pour la géographie (dont 25 minutes pour le développement construit) et 25 minutes pour l'EMC. N'oublie surtout pas de compléter et de rendre la page 5 avec le schéma de l'aire urbaine : c'est une partie facile qui rapporte beaucoup de points.

En histoire, les documents sont des images (une photographie et une bande dessinée) : décris précisément ce que tu vois (le portrait, le poste de radio, l'étoile jaune, l'affiche « ENTREPRISE JUIVE ») et recopie exactement les bulles utiles entre guillemets. Complète toujours avec tes connaissances datées : pleins pouvoirs (10 juillet 1940), statut des Juifs (octobre 1940), Montoire (octobre 1940), rafle du Vel d'Hiv (16 et 17 juillet 1942).

En EMC, prélève les pourcentages de l'infographie sans les déformer, et dans la question finale, emploie les mots clés attendus : solidarité, égalité, fraternité, entre générations, cotisations.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).